

Table ronde de l'ECRI au Portugal

Lisbonne, mercredi 26 février 2003
Fundação Calouste Gulbenkian

NOTE EXPLICATIVE

La table ronde de l'ECRI au Portugal fait partie d'une série de tables rondes nationales organisées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, dans le cadre du nouveau programme d'action de l'ECRI sur les relations avec la société civile.

Ce nouveau programme d'action repose sur l'idée que le racisme et l'intolérance ne peuvent être combattus avec succès que si la société civile participe activement à cette lutte: l'éradication du racisme et de l'intolérance exige non seulement des mesures de la part des gouvernements (auxquels s'adressent les recommandations de l'ECRI) mais aussi la participation pleine et entière de la société civile. L'ECRI attache une grande importance à diffuser son message anti-raciste dans l'ensemble de la société civile, ainsi qu'à faire participer les divers secteurs de la société à un dialogue interculturel fondé sur le respect mutuel.

Cette table ronde a pour principaux thèmes: 1. le rapport de l'ECRI sur le Portugal; 2. les défis que doit relever le Portugal en matière d'asile et d'immigration; 3. la législation anti-discriminatoire du Portugal; et 4. la situation des Roms/Tsiganes au Portugal.

Dans son [rapport sur le Portugal](#) récemment publié, l'ECRI observe que des problèmes persistent dans l'application de la législation destinée à lutter contre le racisme et la discrimination, cette application restant en deçà de la protection prévue par la législation existante. Les immigrés et les Roms/Tsiganes se trouvent souvent dans une position très précaire du fait de carences de l'administration qui constituent autant d'obstacles et de retards dans leurs démarches pour obtenir la garantie de leurs droits, ces personnes se trouvant ainsi confrontées à des actes de discrimination dans leur vie quotidienne. Le manque de données précises et suffisantes relatives à ces actes rend difficile d'évaluer l'impact des mesures prises pour lutter contre le racisme et l'intolérance.

Dans le même temps, l'ECRI reconnaît que ces dernières années, le Portugal a pris un certain nombre de dispositions pour lutter contre le racisme et l'intolérance; il a notamment adopté la loi n° 134/99 interdisant la discrimination raciale et lancé toute une série d'activités destinées à promouvoir l'intégration des immigrants et des Roms/Tsiganes dans le système éducatif et le monde du travail.

ECRI

European Commission against Racism and Intolerance
Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Toutes ces questions seront examinées avec des représentants des organismes gouvernementaux compétents et les victimes de discriminations, au vu de la législation anti-discriminatoire en vigueur au Portugal et du Plan national pour l'immigration, récemment adopté; ce dernier prévoit notamment la création d'un Observatoire de l'immigration et l'établissement d'un réseau national de centres d'aide aux immigrants. En outre, l'accent sera mis tout particulièrement sur des initiatives concrètes en faveur des immigrants et des Roms/Tsiganes au niveau local, comme celles lancées par le Conseil municipal de Lisbonne pour l'immigration et les minorités ethniques et le Secrétariat interculturel portugais. Un débat ouvert entre tous les acteurs concernés contribuera à définir ensemble des moyens efficaces pour mieux mettre en œuvre ces initiatives extrêmement importantes et donnera également une impulsion à de nouvelles réformes.

Enfin, cette table ronde reconnaît également le rôle important que jouent les médias dans la lutte contre le racisme et l'intolérance. Les médias ont une position unique dans la société: la façon dont ils créent et diffusent des références culturelles communes peut avoir une influence notable sur l'attitude des citoyens. L'image que les médias véhiculent des différents groupes sociaux, la façon dont ils décrivent les relations entre ces groupes et relatent les incidents peuvent, dans certains cas, renforcer souvent involontairement, les stéréotypes, les préjugés et le discours raciste, au lieu de combattre ces phénomènes. Les médias, dans leurs reportages, doivent faire spécialement preuve de finesse s'agissant des relations ethniques, culturelles et religieuses au sein de la société, mais, malheureusement, il semble parfois qu'ils continuent d'ignorer ces questions. Il faut, par conséquent, encourager vivement des initiatives comme le lancement, par le Haut Commissaire pour l'Immigration et les Minorités Ethniques, du Prix du Journalisme sur le thème « Immigration et minorités ethniques – un journalisme pour la tolérance »